



LE DROIT DE L'INTERNET : UN DROIT ? DES DROITS ?

28 novembre 2014 à La Garde

OBJECTIFS

Appréhender les principes essentiels du droit lié à l'utilisation d'internet notamment dans les aspects de déontologie des agents publics. Comprendre les principes et évolutions juridiques concernant internet.

PUBLIC

Tout agent en charge d'une utilisation publique de l'internet.

INTERVENANT

Samuel DYENS, DGA conseil général du Gard,
Président de l'Association Nationale des Juristes Territoriaux (ANJT)

LIEU

CNFPT délégation régionale Paca
Chemin de la Planquette
83130 La Garde
GPS : 43°07'54" - 6°01'26" (entrée : impasse Guy Mocquet)

Horaires : 9h00 - 16h30

CONTACTS

Conseiller formation
Thekla BERNARD
thekla.bernard@cnfpt.fr

Contact et suivi
Cathy VERVAEKE
Tél. : 04 94 08 96 05
Fax : 04 94 08 96 50
servicegfr@cnfpt.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PROGRAMME

- **L'informatique, les libertés et les citoyens : présentation préalable du dispositif législatif français**
 - La loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
 - La loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique
- **Le numérique, le statut et les agents du service public : la déontologie comme réponse**
 - Une approche « en creux » : ce que n'est pas la déontologie !
 - Une approche positive : une définition de la déontologie
- **Détermination des obligations déontologiques générales**

Cette articulation se détermine autour de trois valeurs essentielles pour le Service Public

 - Le Respect de l'Usager
 - L'Intégrité personnelle
 - La Loyauté vis-à-vis de l'Institution
- **L'E-déontologie : renouveau des questionnements...ou des réponses ?**
 - Champ d'application
 - L'E-déontologie matérielle : outils professionnels et utilisation privative
 - L'E-déontologie substantielle : le maintien avéré d'impératifs déontologiques
- **Réglementation juridique ou régulation éthique ? Les chartes internes**
 - La définition de l'outil
 - Les finalités de l'outil
 - Le contenu de l'outil

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne (à privilégier) sur le site : <https://inscription.cnfpt.fr>
- Envoi par e-mail du bulletin d'inscription scanné.
- Envoi par fax du bulletin d'inscription au 04 94 08 96 50.

Date limite d'inscription le 20/11/2014.

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles. Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHEMIN DE LA PLANQUETTE CS 50125 - 83957 LA GARDE CEDEX
T : 04 94 08 96 00 - F : 04 94 08 96 50
WWW.CNFPT.FR



Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription le **20/11/2014**

LE DROIT DE L'INTERNET : UN DROIT ? DES DROITS ?

Vendredi 28 novembre 2014 à La Garde - Code : RGDIN-001

(à compléter en majuscules)

Mme M.

Nom.....

Prénom.....

Nom de naissance.....

Né(e) le à

Adresse personnelle.....

Code postal Ville.....

Téléphone professionnel.....

Courriel (obligatoire).....

Collectivité.....

Adresse professionnelle.....

Code postal Ville.....

Fonction.....

Depuis le.....

Service.....

Grade.....

Date d'entrée dans le grade.....

Catégorie A B C 1er emploi

Formation de professionnalisation tout au long de la carrière

Formation de perfectionnement prise de poste à responsabilité

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas Oui Non

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge, seul le repas est offert ou indemnisé à hauteur de 11 €.

Afin de faciliter le bon déroulement de votre formation et si des besoins d'aménagements particuliers liés à un handicap sont nécessaires, merci de cocher cette case

Le..... à

Signature

Visa de l'autorité territoriale